

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 16 août 2019 à 18H30**

**Présents** : M. JOUVENEL Edmond, M. MAZIER Christian, , M. OUALID Jean-Marc, M. Raymond JEAN, M. GARCIA Manuel, M. Gérard MIGNARD Mme GARNIER Marilyne.

**Excusé** : M. Stéphane LE MAO donne procuration à M. OUALID Jean-Marc

**Absents** : Mme GUAQUIERE Florence.

Suite à la démission du conseil : M. Daniel FOURNIER et M. Denis SAMUYLLO

A été nommé secrétaire : Mme Marilyne GARNIER

Lecture du compte rendu du dernier Conseil Municipal du 03 août 2019 par Monsieur Gérard MIGNARD., il est rajouté en fin de texte, une mention manuscrite : « *réunion de travail en septembre 2019 pour le désenclavement demandé* ».

**Ordre du jour :**

**Plan de financement Maison de site. (tableau joint à ce compte rendu sur feuille séparée)**

M. Mazier explique à l'assemblée qu'il est nécessaire de prendre un prêt relais d'un montant de 121 350 € sur 24 mois au taux fixe de 0,61 % à ce jour. Ce taux pourrait changer en fonction de la date de contractualisation non fixée, pour les travaux de la Maison de site en attente du versement des subventions notifiées. Selon les comptes de la commune, ce prêt relais pourrait ne pas être réalisé.

M. Mazier présente le plan de financement de la mise en sécurité de la MDS.

Le prêt relais est validé par les autorités suivantes :

- M. Bompard - Agence technique du département
- M. Hourfane - Trésor Public DGFIP
- Crédit Agricole - M. Fournio

Lecture des 3 courriers des différents organismes qui confirment l'autorisation d'utiliser un prêt relais à cette période du mandat. Ce prêt figurera au budget de 2020.

Votée à la majorité,

Pour 7

Abstention 1 (M. Mignard)

**Vote d'un délégué à l'Agglomération du Gard Rhodanien**

Remplacement de M. Fournier après sa démission du CM par Mme Garnier au poste de déléguée pour siéger à l'agglomération du Gard Rhodanien.

Accepté à l'unanimité.

**Questions diverses :**

- Le 12 octobre : rallye de voitures centenaires, passage à La Roque sur Cèze.

- Problème Téléphone : M. le Maire indique qu'il s'informe régulièrement, mais pour l'instant aucune réponse d'Orange positive.
- Hospitalisation de M. Montestruc
- Concernant l'utilisation du matériel type PVE par M. Oualid : Mr le Maire demande s'il n'est pas anormalement utilisé et informe que cet appareil va être récupéré malgré les arguments de Mr Oualid.
- la demande envoyée à la Préfecture, pour faire figurer les noms des votants après chaque délibération, reste à ce jour, en attente de réponse.

### **Questions publiques :**

- M. Deflandre souhaite que la Mairie réponde aux questions posées depuis déjà quelques années. Il souhaite une réponse claire et note l'engagement pris pour une réunion en Septembre 2019. Il demande qu'il en soit averti bien avant vu le déplacement qu'il ferait alors depuis la Belgique.
- Mme Lenglet s'interroge sur le budget de la Maison de site qui est à la hausse. M; Mazier donne les explications nécessaires.
- Mme Rey précise que les essais d'éclairage des tours sont interrompus mais pas annulés.

Mr le Maire lève la séance à 19h23.